



# **Annexe 4 :**

## **Lettre d'intention du Crédit Agricole.**

TRANSTION ENERGETIQUE  
25 rue Libergier  
51100 REIMS

Votre interlocuteur :  
Virginie GOGLINS  
Tél : 07.89.65.90.72

SAS METHARNES  
A l'attention de M. Benjamin NOIZET et ses  
associés.  
2 Rue du Lavoir  
08310 ST ETIENNE A ARNES

REIMS, le 09 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez exposé le projet de construction par la SAS METHARNES d'une unité de méthanisation agricole, pour un montant total d'environ 5.8 Millions d'euros HT.

Dans ce contexte, vous nous avez sollicités afin que notre établissement procède à l'étude d'un accompagnement financier de ce projet, ce dont nous vous remercions.

Nous vous confirmons que notre établissement porte un intérêt particulier à ce type d'opération dans la mesure où il entre précisément dans notre périmètre d'activité et les domaines d'excellence du Groupe.

A l'issue de l'étude en cours, conformément à l'étude économique à réaliser par votre centre comptable et à l'étude de faisabilité fournie par le bureau d'étude, nous prévoyons des financements moyen terme pour un montant total de 5.5 M€ à parfaire. En complément est prévue une ligne de financement Court Terme en attente de remboursement de TVA. Les modalités d'accompagnement sont envisagées sous réserve de l'accord de notre comité de crédit, de l'obtention d'autorisation d'exploiter et de la fourniture de documents justificatifs définitifs.

A cette fin, la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est s'engage à mettre à disposition de votre Groupement les moyens humains lui appartenant pour étudier vos besoins et envisager, sous réserve de l'accord de notre comité d'engagement et des analyses technique, économique, juridique et assurances usuelles, le financement nécessaire à l'exécution du Projet.

En espérant que notre implication dans le dossier contribuera au succès de votre projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur NOIZET, l'expression de notre respectueuse considération.

Le Responsable,



François ISTASSE